



LA QUINZAINE D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger
Presse du 1^{er} au 14 mars 2021

La « *Quinzaine d'Algérie* » est une revue bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

OPEP+

Le ministre de l'Énergie et des Mines a pris part, le 03 mars, aux travaux de la 14^{ème} réunion ministérielle de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et ses alliés (OPEP+).

Il a ainsi été décidé le maintien des niveaux de production pour le mois d'avril, à l'exception de la Russie et du Kazakhstan autorisés à augmenter leurs productions de 130 000 et 20 000 barils par jour (b/j) respectivement. Par ailleurs, l'Arabie Saoudite poursuivra sa baisse volontaire supplémentaire de 1 Mb/j.

Suite à cette décision, plusieurs banques ont relevés leurs prévisions du prix du brut. Goldman Sachs estime que le prix pourrait atteindre 80 USD au 3^{ème} trimestre et Citigroup a déclaré qu'il pourrait dépasser 70 USD avant la fin du mois de mars.

Selon le rapport mensuel de l'OPEP, « *les cours du brut algérien ont atteint 62,38 USD/baril en février, contre 55,08 USD/baril en janvier 2021* ». La production algérienne s'est établie à 878 000 b/j en février, contre 874 000 b/j en janvier.

(EL MOUDJAHID – LIBERTE - APS)

BAD Perspectives économiques

Selon le dernier rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD) intitulé « *perspectives économiques en Afrique 2021* », le Produit Intérieur Brut (PIB) réel de l'Algérie a baissé de 4,7% en 2020, après une faible croissance de 0,8% en 2019. La croissance de l'économie devrait rebondir en 2021 pour atteindre 3,4%.

L'Institution relève : « [...] *le déficit budgétaire a plus que doublé, passant de 5,6% du PIB en 2019 à 13,6% en 2020, sous la pression combinée d'une chute des recettes des hydrocarbures qui représentent une large part des recettes publiques et des dépenses publiques importantes afin d'atténuer les retombées économiques de la crise sanitaire* ».

Par ailleurs, le déficit de la balance courante est passé de 10% du PIB en 2019 à 14,8% en 2020 en raison de la forte dépendance du pays aux exportations d'hydrocarbures et des importations structurellement élevées. « *En conséquence, le niveau des réserves en devises a graduellement baissé, pour atteindre un niveau couvrant seulement 12 mois d'importations à la fin de 2020, alors qu'il couvrait 13,6 mois à la fin 2019* ».

Enfin, sur le plan régional, la BAD prévoit une reprise « *robuste* » des économies de l'Afrique du Nord, estimée à 4% en 2021 et à 6% en 2022. Le continent devrait connaître une croissance économique de 3,4% en 2021 et de 4,6% en 2022, après la contraction du PIB de l'ensemble de ses pays de 2,1% en 2020.

(LIBERTE – APS)

Gaz
Exportations
Europe

Selon la presse italienne, « l'offre de gaz a enregistré un dépassement inhabituel de l'Algérie sur la Russie, c'est ce qui ressort du service mensuel de l'offre et de la demande de gaz de la Staffetta Quotidiana. Le gaz russe au plus bas depuis plus de 10 ans, +163% pour l'Algérie ».

L'Algérie a par ailleurs été 1^{er} fournisseur de gaz de l'Espagne en janvier avec un total de 15 349 GWh, soit 44,2% du total importé par l'Espagne.

(EL WATAN)

Situation
Economique
Discours du
Président

Lors de son entretien avec la presse diffusée à la télévision algérienne le 1^{er} mars, le Président de la République est revenu sur la situation économique du pays.

Selon lui, les réserves de change s'élèvent à 42 Mds USD et suffiront pour tenir jusqu'à deux ou trois ans. Elles permettront de résister au choc économique actuel. Il a par ailleurs précisé que « l'Algérie n'irait pas frapper aux portes du FMI ».

(ALGERIE ECO – MAGHREB EMERGENT)

Le président de la République a présidé, le 28 février 2021, un Conseil des ministres consacré à l'examen de dossiers liés notamment aux secteurs de l'Industrie, de la santé (situation sanitaire et programme de vaccination anti-covid-19), du commerce (approvisionnement du marché et phénomène d'instabilité des prix) et de l'industrie pharmaceutique (production locale du vaccin anti-covid-19). Par ailleurs, le président de la République a donné plusieurs orientations.

Industrie :

- Récupérer toutes les assiettes industrielles non exploitées.
- Associer les représentants des investisseurs et du patronat dans l'accompagnement et la promotion de l'investissement.
- Placer les zones d'activités sous la tutelle et à disposition des présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) pour définir les besoins de chaque région en termes d'activités.

Santé :

- Maintenir les mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, en particulier, la fermeture des frontières et de l'espace aérien au vue de la conjoncture sanitaire mondiale.
- Elargir et renforcer les enquêtes épidémiologiques, notamment celles relatives au variant britannique.
- Poursuivre le programme de vaccination anti-Covid-19.

Commerce :

- Rechercher une solution immédiate pour engager le transfert de propriété de l'usine de production d'huile de table de Jijel suite aux jugements définitifs rendus à l'encontre des anciens propriétaires.
- Appliquer concrètement les dispositions de la loi sur la concurrence interdisant le monopole et évitant la pénurie.
- Réviser les mécanismes de subvention du fourrage et aliments de bétails pour consolider la production nationale et réduire la facture des importations.

Industrie pharmaceutique :

- Poursuivre les contacts avec les partenaires russes pour faire aboutir le projet de production du vaccin « Spoutnik V » en Algérie dans les plus brefs délais.
- Accélérer les procédures de soutien à l'investissement dans le secteur afin de réaliser les objectifs tracés de réduction des importations pharmaceutiques d'au moins 400 MUSD d'ici fin 2021 et de s'orienter vers l'exportation.

(EL MOUDJAHID)

Conseil des
ministres

<p>Banque d'Algérie Indicateurs monétaires</p>	<p>Selon un communiqué de la Banque d'Algérie intitulé « <i>Evolution des Situations Monétaire et Prudentielle</i> », la masse monétaire M2 a augmenté de 7,12 % à fin 2020 atteignant 17 682,7 Mds DZD (≈ 132,25 Mds USD) contre 16 506,6 Mds DZD (≈ 123,45 Mds USD) à fin 2019.</p> <p>La quantité de monnaie fiduciaire hors du circuit bancaire est passée de 5 437,6 Mds DZD (≈ 40,67 Mds USD) fin 2019 à 6 140,7 Mds DZD (≈ 45,92 Mds USD) fin 2020 (+12,93%) et représente 34,73% de la masse monétaire globale (M2).</p> <p>Concernant la liquidité bancaire, elle a confirmé la contraction pour 2020, soulignant que la liquidité globale a chuté à 461,8 Mds DZD (≈ 3,45 Mds USD) à fin septembre 2020 contre 1 100,8 Mds DZD (≈ 8,23 Mds USD) à fin 2019. Les différentes mesures prises par la Banque (taux de réserves obligatoires, seuils de refinancement des titres publics durée de refinancement) ont permis de faire remonter la liquidité bancaire à 632,3 Mds DZD (≈ 4,72 Mds USD) à fin 2020.</p> <p>Selon la Banque d'Algérie, le niveau de solvabilité des banques reste bon avec un coefficient de solvabilité global de 18% et de fonds propres de base de 14%.</p> <p style="text-align: right;">(LIBERTE – EL WATAN)</p>
<p>Monnaie Dévaluation inflation</p>	<p>Selon le ministre des Finances, le dinar retrouvera sa valeur réelle d'ici la fin de l'année grâce notamment à la relance des projets dans le cadre de la relance économique. Il a par ailleurs affirmé : « <i>l'inflation est maîtrisée en Algérie par rapport à ce qui se passe dans le monde. Vous n'avez qu'à voir les prix</i> ».</p> <p>Selon la Banque d'Algérie, le Dinar algérien (DZD) s'est établi à 133,9 DZD/USD le 08 mars, atteignant son plus bas historique. L'Euro s'échangeait à 159,1 DZD.</p> <p>Selon de nombreux experts, cette baisse de la valeur de la monnaie nationale est en partie responsable de la poussée inflationniste constatée ces dernières semaines.</p> <p><u>Pour information</u> : Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,6% à la fin janvier 2021,</p> <p style="text-align: right;">(TSA - LIBERTE)</p>
<p>Commerce extérieur Exportateurs Recensement</p>	<p>Selon un responsable au ministère du commerce, 1 219 exportateurs algériens de différents produits ont été recensés en 2020.</p> <p>Selon le bilan présenté par le Sous-directeur chargé du suivi et de la promotion des exportations au ministère, les exportations hors hydrocarbures ont atteint 2,26 Mds USD en 2020, contre 2,58 Mds USD en 2019 (- 12,59%). Elles représentent 9,48% du volume global des exportations algériennes estimées à 24 Mds USD en 2020, contre 34,8 Mds USD en 2019.</p> <p>Il est précisé que les engrais minéraux et chimiques arrivaient en tête des produits algériens exportés avec un montant qui a atteint 733,97 MUSD en 2020, contre 728,48 MUSD en 2019 (+ 0,75%).</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>ONS Informel</p>	<p>Selon l'enquête sur l'emploi réalisée par l'Office National des Statistiques (ONS) auprès des ménages en 2019, 42% des personnes qui ont déclaré travailler ne sont pas affiliés à la Sécurité sociale avec une proportion prépondérante chez les femmes.</p> <p>Sur les 1 449 000 chômeurs identifiés en 2019 dont 53% étaient des femmes. C'est parmi les 25-29 ans que se concentre le plus grand nombre de femmes au chômage.</p> <p>Entre 2009 et 2019, le taux de chômage des femmes oscillait entre 16 et 20% tandis que celui des hommes se situait entre 8 et 10%. Selon l'ONS, l'emploi féminin avait atteint 1,4 million en 2009, ainsi, la proportion des femmes dans l'emploi est passée de 15% en 2009 à 19% en 2019. Autant de points qui expliquent le recours au travail informel, considéré par les spécialistes, comme l'unique recours des femmes sans ressources financières régulières.</p>

Selon une étude menée par Pr. Hassiba Gherbi, enseignante universitaire, d'autres facteurs expliquent ce phénomène. « *En plus de l'éducation limitée, le manque de qualification, la richesse du ménage et les normes sociales jouent un rôle important dans l'intégration des femmes au marché du travail informel. Ces facteurs d'ordre économique et socioculturel accréditent l'idée de l'existence d'un secteur informel de survie pour les femmes et mettent en lumière leur rôle de reproduction sociale et non d'accumulation* ».

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), 91% des femmes n'ayant suivi aucun enseignement, ou suivi un enseignement primaire, occupent un emploi informel.

(EL WATAN)

SNAPAP Pouvoir d'achat

Une récente étude menée par le Syndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique (SNAPAP) et de la Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie (CGATA) met en relief une aggravation de la paupérisation de beaucoup de familles. Celle-ci accentuée par l'érosion du pouvoir d'achat accentuée par la pandémie et la flambée des prix enregistrée.

Cette étude démontre qu'un salaire minimum de 81 751,14 DZD (\approx 61,45 USD) est indispensable pour assurer les besoins essentiels pour une famille de 5 personnes (parents et 3 enfants). Cependant, un tel niveau « *de revenu est assez rare* ».

Les auteurs de l'études précisent que 70% des salariés relèvent du secteur privé et le rapport souligne que « *50% des emplois sont informels, et plus de 6 millions de personnes travaillant dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et de la transformation ne sont pas déclarées et n'ont pas de couverture sociale* ».

Selon le document, « *les aides exceptionnelles du gouvernement octroyées aux petits métiers durant la pandémie n'ont été touchées que par 5% des concernés* ».

Enfin, l'études relève que l'évolution des dépenses des ménages ces dernières années est due à l'inflation et à la dépréciation du dinar.

Pour information : Le SNAPAP avait conclu que le salaire minimum pour faire face aux besoins vitaux détaillés ci-dessus était de 62 734 DZD (\approx 469,21 USD) en 2015 et de 73 027 DZD (\approx 546,20 USD) en 2017.

(LIBERTE)

Banque d'Algérie Soutien aux entreprises

La Banque d'Algérie a relevé que certaines banques continuaient à appliquer aux entreprises affichant des situations de difficulté passagère des mesures de recouvrement coercitives telles que l'application de pénalités de retard sur le paiement des échéances de crédit et l'émission de saisi arrêts par certaines banques à l'encontre de la leur clientèle en difficulté de remboursement de crédit. Elle a ainsi mis en garde, le 07 mars 2021, les banques récalcitrantes quant à l'application des mesures de soutien prises en faveur des entreprises impactées par la crise sanitaire.

Dans une note adressée aux PDG et présidents de Directoire des banques et établissements financiers, la Banque d'Algérie a indiqué qu'elle prendra, à sa discrétion, les mesures appropriées conte tout manquement qu'elle aura à constater.

(ALGERIE ECO)

Emploi Dispositif ANADE

Le directeur de l'Agence Nationale d'Appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANDAE, ex ANSEJ), a annoncé la revue à la baisse de l'apport personnel de 15% à 5% pour bénéficier du dispositif d'aide de l'ANADE pour les étudiants et chômeurs.

Par ailleurs, il a annoncé que les bénéficiaires du dispositif pourront obtenir une exonération de TVA sur les équipements de leur entreprise.

Enfin, les entreprises qui ont du mal à honorer leurs dettes (38 000) verront leur cas réexaminé par l'ANADE.

(EL WATAN)

Infrastructures
Port d'El
Hamdania

Le président de la République a ordonné la prise de toutes les dispositions nécessaires au lancement des travaux de réalisation du port d'El Hamdania à Cherchell (Tipaza). Il « a fixé un délai de deux mois au maximum ».

(APS)

Energie
Renouvelable
Appel d'offres

Le Président de la Confédération des Industriels et Producteurs Algériens (CIPA) a annoncé la création de la Fédération des Energies renouvelables et de la Transition énergétique.

Par ailleurs, selon le ministre de la Transition Energétique et des Energies renouvelables, l'appel d'offres concernant le programme d'énergies renouvelables de 1 000 MW devrait être lancé au mois de juin. Il a confirmé que la création de la société dédiée au renouvelable était en cours, en collaboration avec Sonatrach et Sonelgaz.

(EL WATAN)

Agriculture
Blé
Importations

Selon l'agence Reuters, l'Algérie a importé 309 000 tonnes de blé en provenance de France durant le mois de février 2021. Il s'agit du plus grand volume exporté par la France vers l'Algérie cette saison qui demeure le plus grand importateur de blé français en dehors de l'Union Européenne en février.

Selon les récentes données de Refinitiv, un fournisseur mondial de données et d'infrastructures sur les marchés financiers, cette quantité représente plus du tiers du volume total exporté par la France durant la même période. Il est précisé que le Maroc et l'Algérie ont absorbé 54% des exportations de céréales françaises au cours du mois de février. « Cette vigueur des expéditions de blé vers les deux pays d'Afrique du Nord a permis à la France de compenser la baisse de ses envois vers la Chine qui ont dégringolé à 68 000 tonnes ».

(TSA - LIBERTE)

Agriculture
Fruits
Importations
Interdiction
Liste

Le ministère du Commerce a notifié au ministère des Finances, la réactualisation de la liste des fruits suspendus à l'importation en Algérie.

Au total, 13 fruits sont concernés par cette mesure de suspension mais avec des modifications sur la période de suspension et leur position tarifaire.

Liste des fruits suspendus à l'importation et la durée de suspension		
Fruit	Début de la période	Fin de la période
Agrumes	Du 1 ^{er} octobre	au 30 juin
Abricot	Du 1 ^{er} avril	au 31 juillet
Cerise	Du 1 ^{er} mai	au 31 juillet
Pêche	Du 1 ^{er} mai	au 31 août
Pruneaux	Du 1 ^{er} juin	au 30 septembre
Raisin	Du 1 ^{er} juin	au 30 novembre
Poire	Du 1 ^{er} juin	au 29 février
Pomme	Du 1 ^{er} juin	au 31 mars
Amendes	Du 1 ^{er} juin	au 31 aout
Figue	Du 1 ^{er} juin	au 31 aout
Grenade	Du 1 ^{er} septembre	au 29 février
Aubépine	Du 1 ^{er} avril	au 30 juin
Coing	Du 1 ^{er} octobre	au 30 novembre

(REPORTERS)

Agriculture Importations Maïs & Soja	<p>Selon le PDG de l'Office National des Aliments de Bétail et de l'élevage avicole (ONAB), l'Algérie importe annuellement 4 millions de tonnes de maïs et 1,25 million de tonnes de soja pour 1,2 Md USD.</p> <p style="text-align: right;"><i>(ALGERIE ECO)</i></p>
Aviculture Faillites	<p>Selon le président du Conseil National Interprofessionnel de la Filière Avicole (CNIFA), 15 000 aviculteurs ont cessé leur activité à cause de la pandémie de Covid-19, soit 50% du nombre total d'aviculteurs recensés à l'échelle nationale.</p> <p>Il a souligné que la fermeture des restaurants, des écoles et des universités en raison de la pandémie a eu des répercussions fâcheuses sur la filière.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
Transport ferroviaire Projets Gel	<p>Deux projets de réalisation de deux lignes ferroviaires de la région Ouest ont été gelés en raison de la conjoncture économique nationale. Les études de ces deux projets, réalisées par l'Agence Nationale des Etudes et de Suivi de la Réalisation des Investissements Ferroviaires (ANESRIF), ont été présentées en 2015 aux autorités locales de Ain Temouchent.</p> <p>Les projets de réalisation de trois stations de transport de voyageurs à Béni Saf, Hammam Bou Hadjar et El Amria ont également été gelés.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE)</i></p>
Industrie pharmaceutique	<p>L'arrêté fixant le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine a été publié au Journal officiel. Le texte détermine la responsabilité directe dans toute l'activité pharmaceutique qu'elle soit de la production, de l'importation, de l'exploitation et de l'exportation dans un cadre légal bien défini.</p> <p>Les articles 2, 3 et 4 rappellent les engagements de l'importateur qui ont été modifiés pour faire endosser la responsabilité à l'établissement pharmaceutique qui est avant tout un établissement de fabrication de médicaments.</p> <p>Selon l'article 3, l'établissement pharmaceutique importateur s'engage à revendre en l'état les produits pharmaceutiques qu'il importe aux établissements pharmaceutiques de distribution en gros, aux établissements publics ou le cas échéant pour leur utilisation dans les études cliniques. Une nouvelle disposition qui permet également à l'importateur de vendre directement aux établissements de santé publique.</p> <p>L'établissement importateur est tenu de transmettre aux services compétents du ministère de l'Industrie pharmaceutique, après délivrance des programmes prévisionnels annuels d'importation, son programme prévisionnel des livraisons, et d'informer « hebdomadairement » le ministère de l'état des stocks disponibles.</p> <p>En vertu de l'article 4, « <i>l'établissement pharmaceutique d'importation doit justifier de l'exercice d'une activité de fabrication de produits pharmaceutiques lorsque l'importation concerne les produits pharmaceutiques</i> ».</p> <p>Pour plus d'informations : https://www.joradp.dz/FTP/jo-ssss/F2021015.pdf</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN – JOURNAL OFFICIEL)</i></p>
Médicament Prix	<p>Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a fixé, par décision ministérielle publiée au Journal officiel, la liste des pays comparateurs au niveau régional et international dans la procédure de fixation des prix des médicaments au niveau national.</p> <p>Au niveau régional, il est désigné la Tunisie et le Maroc comme pays comparateurs, et la Jordanie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, la Grèce, la France, la Belgique, le Royaume Uni, l'Espagne et le pays origine du médicament au niveau international.</p> <p>Selon l'article 5 de l'arrêté, la proposition du prix du médicament est examinée sur la base d'un ou de plusieurs paramètres : le taux d'intégration, la comparaison du prix</p>

des médicaments de la même classe thérapeutique commercialisés au niveau national, régional et international ainsi que les volumes de ventes envisagées en Algérie.

La procédure de fixation du prix des médicaments par le comité économique intersectoriel des médicaments est appliquée aux prix de cession sortie usine (PCSU) des médicaments fabriqués localement et aux prix Free On Board (FOB) des médicaments importés, soumis à l'enregistrement, au renouvellement quinquennal et lors de toutes variations de prix à la hausse ou à la baisse.

(LE QUOTIDIEN D'ORAN)

Fer Autosuffisance

Selon le ministre de l'Énergie et des Mines, l'Algérie pourra renoncer à l'importation du fer en 2025 grâce au projet de Gara Djebilet (Tindouf). Cette mine dispose d'une réserve de 3,5 milliards de tonnes de fer et pourra générer 3 000 postes d'emploi dont 1 000 permanents dès son entrée en production.

Selon le ministre, le Trésor public pourra économiser près de 2 Mds USD par an une fois l'importation de ce métal totalement arrêtée.

(APS)

Entreprise algérienne Sonelgaz 2035

Selon le PDG du groupe Sonelgaz, un plan stratégique dénommé « *Sonelgaz 2035* » est en cours d'élaboration sur la base d'un diagnostic exhaustif du secteur afin d'améliorer et se projeter dans l'avenir.

Il a indiqué que ce plan s'articulait prioritairement sur la performance et l'amélioration de la mission de service public ainsi que le redéploiement du groupe après étude, en se projetant sur l'avenir, tout en soutenant les actions de relance économiques et sociales initiées par les pouvoirs publics.

(EL MOUDJAHID)

CAPC Propositions

La Confédération Algérienne du Patronat Citoyen (CAPC), anciennement Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), a formulé 62 propositions pour la réussite du plan de relance de l'économie nationale. Ainsi, la CAPC propose notamment :

- L'amnistie fiscale en taxant à 1% les montants déclarés dans le cadre de la réduction du champ de l'informel dans l'économie nationale.
- Le relèvement du plafond du chiffre d'affaires des entreprises et des activités soumises à l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) à 50 MDZD/an (≈ 373 971 USD) contre le paiement d'une taxe de 5% par an.
- La « *réforme en profondeur* » du système du registre de commerce passant à un système déclaratif, en instaurant la signature électronique et l'interconnexion du CNRC, de l'état civil, des notaires et des agents agréés.
- La promotion de l'investissement en gelant les autorisations d'investissement en dehors des secteurs dits stratégiques.
- La promotion de « *la liberté totale d'investir* » sans être soumis à une autorisation, agrément ou licence.
- L'abandon de la règle 49-51 en matière d'investissement étranger.
- La mise en place d'une banque d'investissement spécialisée dans le développement de la PME-PMI privée.
- L'établissement d'un programme à moyen terme visant l'autosuffisance alimentaire complète ou partielle (60 à 80%) pour les céréales, légumes secs, lait et huiles.
- L'organisation du rééchelonnement des dettes des entreprises.
- La création d'un ministère de l'Économie nationale regroupant ceux des Finances, de l'Industrie et du Commerce « *afin de structurer une administration économique cohérente face au monde de l'entreprise* ».
- La dépénalisation de l'acte d'exportation s'agissant du rapatriement de devises.
- L'autorisation des entreprises algériennes d'investir à l'étranger.

(RADIO ALGERIENNE)

La Société Algérienne des Foires et Expositions (Safex) a reprises activités ce mois ci dans le respect d'un protocole sanitaire spécial.

SAFEX
Reprise des
activités

- Mars : Salon de l'Electricité et des Energies renouvelables (SEER).
 Mai : Salon de la Maintenance.
 Juin : Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics – Batimatec.
 : Salon de l'Agriculture.
 Juillet : Salon de l'exportation et la logistique.
 : Salon international de la Pharmacie et de la Parapharmacie – SIPHAL.
 Septembre : Salon International de l'Après-vente automobile, de l'Equipement et des Services pour la mobilité en Afrique du Nord –Equip Auto.
 : Salon International des Equipements, des Technologies et des Services pour la Gestion des eaux –SIEE Pollutec.
 Octobre : Salon Professionnel International de l'Industrie – Alger Industrie.
 : Salon International de la Récupération et de la Valorisation des déchets – REVADE.
 Novembre : Salon Professionnel de la Production agroalimentaire – Djazagro.
 : Salon International du Transport de la Logistique – Logistical.
 Décembre : Salon International de la Santé, des Equipements médicaux et des Laboratoires – Algeria Health.

(APS)

Covid-19
Situation sanitaire
hebdomadaire

Jours	Nombre de cas de contaminations enregistrées en 24 heures	Nombre de cas de contaminations totales	Nombre de décès liés à la Covid-19
1 ^{er} mars	163	113 255	2 987
02 mars	175	113 430	2 991
03 mars	163	113 593	2 996
04 mars	168	113 761	3 002
05 mars	187	113 947	3 007
06 mars	156	114 104	3 010
07 mars	130	114 234	3 013
08 mars	148	114 382	3 018
09 mars	161	114 543	3 022
10 mars	138	114 681	3 026
11 mars	170	114 851	3 028
12 mars	157	115 008	3 031
13 mars	135	115 143	3 034
14 mars	122	115 265	3 036

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 17.03.2021

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique Régional d'Alger (adresser les demandes à : darine.chenine@dgtresor.gouv.fr).

Le service Economique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Economique Régional d'Alger

Adresse : 25, chemin Abdelkader Gadouche – 16035 – Hydra

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet